



REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la Loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-MARCEL se réunira le :

Vendredi 16 décembre 2022 à 19h

MAIRIE – Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

Décisions prises sur délégation du Conseil Municipal

N° Décision	Objet	Tiers	Affaire
46-1122	Décision portant sur le Schéma Local de Déplacements	CEREMA	Fourniture d'une prestation de service R&D
47-1122	Décision portant passation d'un marché de fourniture et de service	MMRESEAUX	Recherche panne sur éclairages autour du stade de foot sur mats - stade du COSEC
48-1122	Décision portant passation d'un marché de prestations intellectuelles	QUALICONSULT	Prolongation de la mission en tant que bureau de contrôle - travaux de rénov du CSLL
49-1122	Décision portant passation d'un marché de fourniture et de service	ELIT ELEC	Fourniture et pose d'une armoire électrique pour la tribune du COSEC
50-1122	Décision portant passation d'un avenant à un marché de fournitures courantes et services (avenant n°4 au marché 562/18/11)	Société Corlet Imprimeur	Prolongation de 3 mois du marché

Synthèse des délibérations

	Présentation des 8 Conseillers municipaux des Jeunes
--	--

Finances

82-161222	Autorisation de paiement sur les crédits d'investissement – exercice 2023
-----------	---

Affaires scolaires

83-161222	Accueil périscolaire – tarification de l'accueil du matin et du soir
84-161222	Subventions scolaires 2023

Cuisine centrale

85-161222	Cuisine centrale – tarification 2023
-----------	--------------------------------------

Moyens généraux

86-161222	Tarification pour la location ou le prêt des salles communales
-----------	--

Grands projets

87-161222	Approbation de la charte du bon usage des moyens informatiques et de télécommunications
88-161222	Attribution du marché de construction de la maison de santé pluridisciplinaire

Développement aménagement urbain

89-161222	Transfert ponctuel de maîtrise d'ouvrage pour Seine Normandie Agglomération
90-161222	Cession des parcelles AE 46 et AE 47 pour une contenance totale de 3 285m ² en zone Naturelle
91-161222	Avis sur les dérogations au repos dominical de commerces de détail - année 2023

Ressources humaines

92-161222	Suppression d'un emploi permanent à temps non complet à hauteur de 17h30 hebdomadaire (agent d'accueil périscolaire / service périscolaire)
93-161222	Création d'un emploi permanent à temps non complet à hauteur de 21h00 hebdomadaire (agent d'accueil périscolaire / service périscolaire)

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

Cuisine centrale

94-161222	Renouvellement de la convention entre la commune de Saint-Marcel et le Centre Régional Jeunesse et Sport (CRJS) de Vernon pour la fabrication et la livraison de repas – Année 2023
-----------	---

Saint-Marcel, le 8 décembre 2022

Le Maire,

Hervé PODRAZA